



**RAPPORT GENERAL DE LA 6^{EME} PLENIERE DE LA COMMISSION
TECHNIQUE DU GABAC**

Du 31 août au 2 septembre 2016
Hôtel SAWA Douala – Cameroun

*Pour tous renseignements, contacter : Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique
Centrale : Place de l'Indépendance - Immeuble BVMAC –1^{er} étage B : P : 764 – Libreville – Gabon
Tél : (+ 241) 01 74 31 75 / 03 36 32 36*

Email: spgabac@spgabac.org / spgabac.logistique@gmail.com

Site web : www.spgabac.org

INTRODUCTION GENERALE

Précédée des travaux en groupes, les 31 août et 1er septembre 2016, la 6^{ème} Plénière de la Commission technique du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) s'est réunie le **02 septembre** 2016 à l'Hôtel SAWA –Douala (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur **Jérémié TCHYMANGUERE SALAMO**, Directeur de l'ANIF Centrafrique.

Ont pris part aux travaux :

Les experts représentant :

- La République du Cameroun ;
- La République Centrafrique ;
- La République du Congo ;
- La République Gabonaise ;
- La République de Guinée Equatoriale ;
- La République du Tchad.

Les Observateurs :

- Le GAFI ;
- Le GIABA ;
- L'ONU DC
- LA CENAREF du Congo Démocratique

I. De la séance d'ouverture

La séance d'ouverture a été marquée par le mot de bienvenue du Directeur de l'ANIF Centrafrique à tous les participants et les remerciements adressés aux Autorités camerounaises qui ont accepté que ces assises se tiennent en terre camerounaises.

Une minute de silence a été observée en mémoire des membres des ANIF de Guinée Equatoriale et du Gabon disparus.

II. Du déroulement des travaux

De la mise en place du bureau

Le bureau a été composé ainsi qu'il suit :

Président : **M. Jérémie TCHYMANGUERE SALAMO**, Directeur ANIF Centrafrique ;

Vice-président : **M. André KANGA**, Directeur ANIF Congo ;

Le secrétariat était assuré par le GABAC.

L'ordre du jour adopté a porté sur les points suivants :

- Présentation et adoption du rapport du Groupe de Travail Evaluation et Conformité (GTEC) ;
- Présentation et adoption du rapport du Groupe de Travail sur les Risques, Tendances et Méthodes (GTRTM) ;
- Autres informations.

De la présentation et adoption du Rapport du GTEC

Le président du GTEC a donné lecture du rapport des travaux du groupe portant sur le 1^{er} Rapport de Suivi-Evaluation de la République Centrafricaine, le 3^{ème} Rapport de Suivi-Evaluation du Gabon, le Rapport d'évaluation mutuelle (REM) de la Guinée Equatoriale, et le projet de manuel de procédure du 2^{ème} cycle des évaluations mutuelles du GABAC.

Après examen et discussion, la plénière a adopté les conclusions suivantes :

1. Sur le premier rapport de suivi de la République centrafricaine

La RCA est placée dans le processus de **suivi régulier** avec obligation de présenter son **2^{ème} rapport en septembre 2017**.

2. Sur le troisième rapport de suivi du Gabon

Le Gabon est placé dans le processus de **suivi régulier** avec obligation de présenter son **4^{ème} rapport en septembre 2017**.

3. Sur le REM de la Guinée-Equatoriale

Adopte le Rapport d'évaluation mutuelle(REM) de la Guinée-Equatoriale en tenant compte des recommandations issues de la discussion en plénière du Rapport du Groupe de Revue des Experts (GRE).

4. Sur le projet du Manuel de procédures du 2^{ème} cycle d'évaluations mutuelles du GABAC

Recommande l'adoption du projet de manuel de procédures d'évaluations mutuelles applicable au 2^{ème} cycle du GABAC.

De la présentation et adoption du rapport du GTRTM

Le président du GTRTM a donné lecture du rapport des travaux du groupe portant sur trois(3) thématiques à savoir : Le rapport de l'exercice de typologies sur les risques de financement du terrorisme inhérents à l'utilisation des nouveaux moyens de paiements (NMP) en Afrique Centrale ; le rapport de l'exercice de typologies sur le financement du terrorisme en Afrique Centrale ; le Projet de plan stratégique Pluriannuel du GABAC.

A l'issue des débats, la Plénière a suggéré la mise en place d'un mécanisme contraignant de suivi de tous les assujettis qui ne disposent pas d'organe de contrôle sous la coordination du GABAC avec le concours des ANIF.

En outre, les Etats devraient contribuer à l'alimentation du plan d'action pluriannuel en y intégrant leurs besoins spécifiques.

Au terme des débats, la plénière a adopté les conclusions suivantes :

1. La plénière a pris acte de la présentation du rapport de l'exercice de typologies sur les risques de blanchiment et de financement du terrorisme liés aux NMP et décide de la prorogation d'une durée de **trois (3) mois** du Groupe de travail sur les nouveaux moyens de paiement, afin de permettre la prise en compte des observations et propositions des partenaires internationaux (GAFI, GIABA, Banque mondiale, FMI) et d'autres experts du domaine de la lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme et de requérir leurs avis avant l'adoption finale du projet.
2. La plénière a pris connaissance du contenu du projet à mi-parcours du rapport de l'exercice de typologies sur le financement du terrorisme en Afrique Centrale et de la pertinence des travaux y relatifs. La plénière décide de proroger de deux mois la durée de la mission de l'expert et du groupe de travail sur le financement du terrorisme en Afrique Centrale afin de partager le projet avec les partenaires afin de recevoir leurs avis en vue de l'adoption future du document.
3. Pour ce qui concerne le projet de plan pluriannuel du GABAC, la plénière se félicite de la qualité du projet de plan stratégique du GABAC qui prend en compte les besoins exprimés par les Etats et la nécessité de renforcer le dispositif de la LAB/CFT de la sous-région en le mettant au niveau des standards internationaux en la matière. La plénière demande au

GABAC de finaliser ce document dans une démarche holistique et de rechercher des financements externes pour pouvoir mettre en œuvre ledit plan au regard de l'étroitesse des fonds disponibles dans la sous-région.

Des autres informations (GAFI et Autres Institutions)

Le GAFI a fait une intervention générale axée sur les points suivants :

1. En ce qui concerne le GRM, le GAFI a informé la plénière de l'évolution de l'exercice de typologie conjointe entre le GABAC et le GIABA notamment la finalisation et transmission du questionnaire en cours de traduction au plus tard le 19 septembre 2016. Il a ensuite informé la plénière d'une initiative en cours au GAFI à propos d'un questionnaire développé sur les Recommandations 5 et 6 tout en formulant le souhait de voir le GABAC intégrer cette étude eu égard à son statut d'ORTG.
2. En ce qui concerne le GTEC, le GAFI a mis en exergue les cas des pays qui n'ont pas fait parvenir au GABAC leur rapport de suivi ou n'ont pas transmis dans les délais requis (Cameroun et Tchad). Il a suggéré au secrétariat du GABAC d'adresser une correspondance à tous les Etats membres du GABAC afin de préciser les dates des prochaines étapes de suivi-évaluation.

C'est par un exposé sur l'intérêt et le processus de l'évaluation nationale des risques de chaque Etat que le GAFI a terminé ses propos.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été épuisés, la séance a été levée par le président.

Douala, le 02 septembre 2016.